

DÉCLARER LA GUERRE À LA DÉSOLOGATION

Article premier de la Constitution de 1793 : « *Le but de la société est le bonheur commun* ».

Alors que le monde va mal, qu'un Président nationaliste et xénophobe arrive au pouvoir aux USA, que les reniements du quinquennat en France, le refus de répondre aux préoccupations de la population, pourraient engendrer la désespérance ou la résignation, il est bon de rappeler ce principe. Il est bon aussi de rappeler que le renoncement n'est pas à l'ordre du jour : jeunes, féministes, anti-racistes, manifestent partout dans le monde pour défendre la démocratie, la paix, les libertés, les droits civils et sociaux. En France, la solidarité envers les réfugiés ne faiblit pas, malgré la traque policière et les poursuites judiciaires. À Paris, à Marseille, lycéens et enseignants défilent ensemble pour l'École et la qualité de l'éducation.

Les faucheurs de chaises montrent, en luttant contre la fraude fiscale, que des financements sont possibles pour commencer à traduire le partage des richesses et faire que *l'utopie d'aujourd'hui devienne la vérité de demain*. (Victor Hugo)

« Bonheur commun », l'adjectif est fondamental qui rappelle l'indispensable fraternité. Nous avons tous quelque chose à faire ensemble : les victoires ici ou là le sont aussi pour ailleurs, pour tous, pour les générations futures et concourent à réaliser les droits.

Telle une flamme, la Constitution de 1793, proclamant l'article premier, a traversé les siècles.

Nous avons quelque chose à faire ensemble.

MARYLÈNE CAHOUE

DOSSIER

Retraités citoyens à part entière

RTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

ACTUALITÉ

En 2017, année de tous les dangers, résister

VIE SYNDICALE

Colloque au CESE : retraité.e.s pas résigné.e.s

LOISIRS/CULTURE

Transsibérien, voyage au bout du mythe

PORTRAIT

Manuela Carmena maire de Madrid

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

ACTUALITÉ

« DE L'ESPOIR À VOUS FAIRE PLEURER DE RAGE »

En 2017, année de tous les dangers, résister p. 2

POSTIER MULTITÂCHES

La Poste et le marché des services à la personne p. 3

PRESSIONS SUR LES RETRAITÉS

Grèce : les retraités paient la dette p. 4

INTERVIEW

NOUVELLE ANNÉE DE RÉSISTANCES

Entretien avec Valérie Sipahimalani p. 5

SANTÉ-SOCIÉTÉ

RÉPONDRE AUX BESOINS OU RÉDUIRE LES COÛTS ?

Les GHT : une vaste réorganisation débute

RECONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE TOUS

Vieillir LGBT, une question p. 7

REVENU UNIVERSEL, REVENU DE BASE

Une fausse bonne idée ? p. 7

VIE SYNDICALE

DES SUJETS QUI CONCERNENT TOUS LES SYNDIQUÉS

Une commission actifs/retraités à Grenoble p. 8

ENSEMBLE POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES RETRAITÉ.E.S

INTENSES JOURNÉES DE DÉBATS

Mes journées d'automne p. 9

COLLOQUE INTERSYNDICAL AU CESE

Retraités, mais pas résignés ! p. 10

DOSSIER

PAS DE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE SANS DROITS ÉGAUX POUR TOUS

Retraités citoyens à part entière p. 12

INFOS PRATIQUES

DÉJOUER LES CONTACTS INTRUSIFS p. 18

LOISIRS-CULTURE

À LA RENCONTRE D'UN NOUVEAU LIEU DE CULTURE

L'IMA a ouvert à Tourcoing p. 19

VOYAGE AU BOUT DU MYTHE

Transsibérien p. 20

« TANT DE TEMPS ! » AU MUSÉE SOULAGES p. 22

CHEZ NOS VOISINS

Les retraités allemands p. 23

PORTRAIT

iAy Carmena! p. 24

➤ « DE L'ESPOIR À VOUS FAIRE PLEURER DE RAGE »⁽¹⁾

En 2017, année de tous les dangers, résister

Face aux politiques néolibérales, à l'affaiblissement de la démocratie, face à la mise en cause des libertés individuelles et collectives, des perspectives d'alternatives de progrès social et d'espoir sont indispensables.



© Jean-Louis Viguière

Des ponts, pas des murs.

Un monde en péril

Le monde est en fort triste état et pas seulement sur le plan écologique. Avec l'arrivée au pouvoir du milliardaire Trump, c'est la programmation d'un projet politique réactionnaire, xénophobe et dangereux pour les USA et le monde entier. Par exemple, sa position pro-israélienne qui lui fait contester la décision positive de l'ONU déclarant illégale la colonisation de la Palestine et demandant l'installation de la capitale d'Israël à Jérusalem est particulièrement explosive.

L'UE entre Brexit, version dure prônée par Teresa May, et maintien sous le joug économique de la Grèce, entre montée de la xénophobie et poursuite de politiques austéritaires, est bien discréditée.

L'année s'est terminée sur les ruines d'Alep, de Mossoul, avec des dizaines de villes kurdes rasées par le pouvoir despotique d'Erdogan qui fait régner la terreur dans son pays. La guerre se poursuit, et fracasse le Moyen-Orient jusqu'aux pays européens, alimentant le terrorisme et provoquant la fuite de millions de personnes, rejoignant les migrants venus d'Afrique qui ne peuvent plus vivre chez eux. Migrants, honteusement maltraités par les politiques européennes et françaises alors que se multiplient les poursuites contre les citoyens solidaires. La situation des MIE (Mineurs

Isolés Étrangers) est particulièrement dramatique : ils seraient entre 6 000 et 8 000 sur le territoire français. Ils ont pourtant droit, selon la loi française et les conventions internationales, à la protection sans condition : prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, non-éloignement forcé du territoire, scolarisation et accès au séjour à la majorité. Mais la réalité est souvent tout autre : contestation de l'âge et parcours du combattant pour constituer le dossier administratif, indispensable pour bénéficier des droits.

En réalité, beaucoup de ces jeunes sont à la rue. À Calais, après le démantèlement du camp en octobre 2016, sur les 1 900 MIE, seuls 500 ont été acceptés par la Grande-Bretagne. Les autres ne sont pas tous dans les centres d'accueil et certains sont revenus dans les parages.

Une période électorale cruciale

Contexte électoral oblige, les déclarations des candidats se multiplient sur fond de crise et d'état d'urgence maintenu. Certains projets sont particulièrement dangereux mais ne peuvent faire oublier les politiques d'austérité menées depuis tant d'années contre salariés et retraités, contre le service public et ce sans amé-

lioration tangible du chômage. Les inégalités ne cessent de se creuser. Un rapport de l'OXFAM signale que 8 milliardaires détiennent la moitié de la richesse mondiale et que 21 milliardaires en France possèdent ce qu'ont 40 % des plus pauvres. L'épidémie de grippe montre l'impact désastreux d'une politique comptable drastique contre l'hôpital public et ses personnels. La démission d'enseignants stagiaires, voire titulaires, est symptomatique d'un malaise profond dans la profession tant au niveau de la formation que de la pratique du métier. La loi travail qui commence à s'appliquer confirme le coup de force contre les salariés et le cynisme du candidat Valls promettant de supprimer le 49-3 qu'il a utilisé au printemps est sans borne.

Les responsabilités du mouvement syndical

Une répartition plus juste des richesses doit être placée au centre des débats au cours de la campagne d'autant que certains projets dangereux se développent sur des questions aussi importantes que la Sécurité sociale, les retraites, le service public, la Fonction publique... Concernant plus spécifiquement les retraités, la lutte se poursuit dans le cadre de l'intersyndicale des neuf (cf. page 9). Après le succès du colloque du 13 janvier, la perspective d'une mobilisation unitaire le 30 mars, préparée par un questionnaire intersyndical porté au niveau

TENIR BON

Le paysage international n'incite pas à l'optimisme. Outre les conflits en cours, les élections aux Philippines et aux USA prouvent que fou furieux et affairiste démagogue peuvent séduire des peuples inquiets. En France, chez les candidats de gauche et le banquier choyé par Hollande l'ego semble l'emporter sur l'intérêt général. À droite, Fillon a pour programme « en arrière toute » et Le Pen rêve de « remettre de l'ordre ». Le syndicalisme a la lourde responsabilité de rester lucide et de se préparer à de rudes combats.

PIERRE TOUSSENET

local, témoigne d'une volonté pour les retraités et leurs organisations syndicales de se faire entendre dans la campagne.

Dans ce contexte délétère sur fond de xénophobie, avec un Front National en embuscade, face au discrédit du politique, les responsabilités du mouvement syndical sont énormes. Certes des luttes se poursuivent notamment contre l'évasion fiscale, contre CETA et TAFTA, avec les mobilisations solidaires de Vintimille, notamment dans la vallée de la Roya. Mais il s'agit de montrer qu'un autre modèle social est possible, que les financements existent. Pour la FSU, il est urgent de mener des campagnes, des combats les plus unitaires possible sans attendre les mauvais coups. Cela suppose aussi pour notre syndicalisme d'agir solidairement, entre actifs et retraité.e.s. ■

MARYLÈNE CAHOUE

(1) Nâzim Hikmet, poète turc.

POSTIER MULTITÂCHES

La Poste et le marché des services à la personne

Où s'arrêtera la pression sur les personnels de La Poste que l'on transforme en aides pour les personnes âgées et/ou isolées ?

La Poste a été lancée sur les rails de la privatisation en 2010 par son changement de statut, puis ce fut en 2011 l'ouverture totale à la concurrence du service postal. L'objectif n'est plus le maintien du service public mais la rentabilité à tout prix. L'arrivée du banquier P. Wahl à la tête de l'entreprise en 2013 fait monter encore d'un cran l'ampleur des agressions contre le service public postal.

On en connaît les effets dévastateurs sur les agents par les suppressions de postes (près de 100 000 en dix ans), la précarisation, les restructurations, pressions, sanctions, services commerciaux multitâches imposés, jusqu'aux tragédies des suicides. Les usagers sont confrontés aux fermetures totales ou partielles de bureaux de poste, transformés parfois en « maisons de service au public », ce que condamne la FSU, quand le service public, lui, se dégrade... Et le plan « Conquérir l'avenir » (?) est lourd de nouvelles menaces.

Des missions perverties

Le dernier service proposé, « Veiller sur mes parents » (novembre 2016), est emblématique des orientations assignées à La Poste. Il en coûtera 55 euros/mois pour deux visites du facteur,

135 pour 6, chaque visite se limitant à quelques minutes, à charge ensuite pour le facteur de transmettre une grille de bilan ! C'est le taux moyen d'une heure d'aide effective à domicile avec des personnels dont c'est par ailleurs le métier. Dans le même temps, l'organisation des tournées remet en cause acquis et conditions de travail (1 mn 30 top chrono par exemple pour délivrer un recommandé). Sous le prétexte que « le modèle stratégique, économique et social de La Poste n'est pas viable », P. Wahl se tourne aussi vers les services d'aide à la personne où il voit « un marché » (*sic*) où il entend devenir « un acteur majeur ».

La Poste est activement engagée dans la Silver économie

lancée par le gouvernement dans le cadre de « l'adaptation de la société au vieillissement », qui peut apporter des aides techniques au maintien à domicile mais ouvre aussi les portes à la marchandisation de l'autonomie. La Poste apporte au privé son réseau de points de vente et d'une clientèle accessible, ses agents parfois. Les partenariats se multiplient, ciblant les personnes âgées, pour la vente et mise en route à domicile par des facteurs de pro- ▶▶▶

►► duités technologiques (tablette tactile Ardoiz ou appareil de télé-assistance). Partenariat encore avec la société Onela, fondée par le groupe Colisée, « guichet unique » qui propose des offres de services (lien social, santé, culture...). En fonction de l'abonnement, un facteur peut assurer une visite régulière ou ponctuelle. On pourrait évoquer aussi les rapprochements avec des start-up tournées vers la télésurveillance des personnes âgées.

La Poste a encore franchi un cap en octobre 2016 en prenant une participation majoritaire dans Axéo Services, spécialisé dans les services à la personne avec un réseau de 180 agences. Ce groupe est par ailleurs membre de la Fédésap (Fédération Française des Ser-

vices à la Personne), laquelle affiche sur son site son affiliation à l'organisation patronale CGPME. Axéo voit dans ce « partenaire » qu'est La Poste « de formidables perspectives de développement ». La revendication du SNES et de la FSU d'une aide à l'autonomie dans le cadre de vrais services publics est à défendre vigoureusement. Il devient urgent de ramener La Poste à ses missions de service public, respectueuses de ses agents et des usagers. L'État doit assumer pleinement ses missions : la prise en charge de l'autonomie dans le cadre de vrais services publics est la revendication forte du SNES et de la FSU. C'est un combat à amplifier dans la solidarité avec les luttes continues des postiers. ■ **MARTINE BEAULU-BARLIER**

PRESSIONS SUR LES RETRAITÉ.E.S

Grèce : les retraité.e.s paient la dette

Plans d'austérité, taxes, réformes des cotisations sociales ont ponctionné les retraites des Grecs. Et les menaces des créanciers continuent de peser.

Les retraites, casus belli du conflit entre Athènes et ses créanciers

Après l'arrivée au pouvoir de Syriza en 2015, des mesures concernant les retraites, prévues dans le mémorandum imposé au gouvernement par la Troïka, ont été votées ; elles suscitent de nombreuses manifestations et aggravent encore la situation du pays. Un retour en arrière s'impose.

À partir de la crise de 2008, les gouvernements de droite, Nouvelle Démocratie et le PASOK, ont accepté les emprunts toxiques de la Troïka (BCE-FMI-Commission européenne) et leurs contreparties. Ils ont ainsi imposé au pays des plans d'austérité touchant prioritairement les retraites : report de l'âge légal de la retraite à 62 ans pour quarante ans de cotisation, contraignant de fait à des départs à 65, puis 67 ans, diminution du montant des pensions d'environ 15 % pour les plus faibles (moins de 500 euros par mois) à plus de 44 % pour celles supérieures à 3 000 euros. Les nombreux licenciements dans le secteur public et les menaces pesant sur le montant des pensions à venir ont encouragé les mises en préretraite.

Dans un pays où le chômage a explosé pour s'établir à 26 % de la population active (51,2 % des moins de 25 ans), les retraites et pré-retraites constituent un filet de sécurité pour de nombreuses familles. Nouveau coup dur avec l'adoption, dans la foulée du mémorandum de 2015, de deux nouvelles réformes qui actent l'âge légal de départ à 67 ans, le relèvement des cotisations maladie des retraités, la suppression du complément versé aux retraités les plus pauvres, l'introduction d'une cotisation sur les complémentaires et la fusion des six caisses de retraite et des 930 régimes existants. Les retraites seront plafonnées, calculées sur la durée de la vie professionnelle, le taux de remplacement oscillant entre 55 et 60 % du salaire d'activité. Le bénéfice de ces mesures en année pleine représentera la moitié des économies attendues des créanciers : les retraités sont scandaleusement taxés pour financer une dette inique qui étrangle leur pays.



© Jonathan Stutz / Fotolia.com

Derniers développements

Mi-décembre, ayant largement dépassé ses objectifs en matière d'excédent budgétaire pour 2016 (hors service de la dette), le gouvernement Tsipras a décidé d'affecter une partie de cet excédent aux pensions les plus basses dont le versement du treizième mois avait été supprimé, avant son arrivée.

Violent rappel à l'ordre et nouvelles menaces

C'en est trop. Pas question de laisser le gouvernement grec, confronté à un désastre social, prendre seul une telle décision, jugent les créanciers. Toute décision doit leur être soumise. À la veille du Conseil européen, le président de l'Eurogroupe et le ministre allemand des Finances sont intervenus pour qu'une rétorsion immédiate soit infligée à Athènes : faute d'unanimité des partenaires de l'Eurogroupe sur la décision du gouvernement Tsipras, la Grèce est menacée de voir suspendu un modeste allègement de sa dette acté au printemps dernier et renouvelé début décembre 2016.

Le 22 décembre, la prime a été attribuée aux retraités concernés, le gouvernement grec s'engageant auprès de ses créanciers à prendre des mesures compensatoires si l'objectif réalisé au final est inférieur à l'objectif prévu, ce qui n'est pas le cas pour cette année, mais pourrait l'être à l'avenir... Fort de cet engagement le président de l'Eurogroupe reviendrait sur sa décision. À suivre. ■ **ANNIE EVENO**

NOUVELLE ANNÉE DE RÉSISTANCES ET PROPOSITIONS SYNDICALES

Entretien avec Valérie Sipahimalani

2017, année de tous les dangers ? Rien n'est écrit. Projet éducatif, place de la Fonction publique, budget de l'État, situation des enseignants..., nous avons demandé à Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU depuis deux ans et demi et prof de SVT, ce que peut être le rôle du SNES-FSU dans les campagnes à venir.

Comment le SNES-FSU s'inscrit-il dans cette nouvelle année, un peu particulière ?

Tout d'abord, je souhaite une belle année à nos aîné.e.s retraité.e.s et de la réussite à leurs initiatives revendicatives dont nous avons bien besoin, telles que le colloque du 13 janvier. La boussole du SNES-FSU reste la lutte contre l'injustice sociale, la réduction des inégalités en termes de partage des richesses. Pour l'École cela signifie agir pour faire avancer nos propositions pour une école moins inégalitaire, en pensant que les inégalités scolaires sont liées aux origines sociales. Dans cette période d'élections, nous allons interpellier les candidat.e.s en particulier sur nos revendications salariales (ce qui inclut les retraites) et le recrutement des personnels. Nous interrogerons leur projet éducatif (conditions d'études et de travail en collège et lycée, éducation prioritaire...). Nous ne sommes pas des spécialistes de la fiscalité mais nous informerons sur ce que proposent les candidats : les 60 milliards qui échappent chaque année au budget de l'État en « optimisation » fiscale, fraude, évasion... seraient bien utiles aux services publics et à l'École en particulier.

Quelle place pour les fonctionnaires et la Fonction publique dans cette campagne ?

Celle que nous imposerons. Depuis 20-25 ans monte l'idée reçue que la Fonction publique serait un poids pour la nation. Notre travail syndical est là pour montrer que le « rapport qualité/prix du rendu » (pardon pour la formule !) est imbattable. La Fonction publique est une source de richesses, pas un boulet. D'ailleurs, ceux qui dénoncent son coût ont le plus souvent une forte attente vis-à-vis des services publics.

Il y a eu un sondage FSU en décembre concernant le système éducatif...

Ce sondage marque à la fois un regard critique des Français sur leur école, et dans le même temps de grandes attentes. L'idée de



Valérie Sipahimalani
secrétaire générale adjointe

la nécessité d'une éducation avancée pour trouver sa place dans un monde complexe est donc partagée. Or, si les jeunes sont souvent rappelés à leurs devoirs, par exemple en matière de citoyenneté, on leur demande beaucoup sans leur donner autant... Le projet du SNES et de la FSU est celui d'un service public d'éducation qui permette à la jeunesse de trouver sa place dans la société, la mette en situation d'exercer ses droits.

Et chez les jeunes enseignants ? On parle de démissions plus nombreuses des stagiaires...

Les chiffres restent faibles mais sont en effet en nette augmentation. Les jeunes enseignants ont la volonté de bien faire ce qu'on leur demande, mais les prescriptions sont lourdes et contradictoires, donc épuisantes. Ils n'ont pas forcément la même typologie de contestation que leurs

aînés. Il nous faut élargir notre cadre collectif de façon à ce que ces jeunes collègues puissent s'en emparer pour faire valoir leurs pré-occupations.

En ce début d'année, si tu devais terminer la phrase « I have a dream... » ?

Mes rêves ne sont pas toujours syndicaux (sourire) mais je dirais que j'aimerais un cap qui dépasse les ambitions partisans attachées à la courte durée d'un quinquennat, qui permette le temps de la réflexion en amont, de la mise en place en aval. Cela supposerait de partager pour la société des ambitions d'ouverture et d'égalité... ■



➤ RÉPONDRE AUX BESOINS OU RÉDUIRE LES COÛTS ?

Les GHT : une vaste réorganisation débute

Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) résultent d'une disposition de la loi de modernisation de la santé promulguée le 26 janvier 2016 et qui les a imposés au 1^{er} juillet dernier.

Chevauchement et confusion des « territoires »

On recense 135 GHT qui concernent 850 hôpitaux publics. Les établissements traitant de la santé mentale, tous les établissements privés ne sont pas concernés, ni ceux relevant de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris et Marseille et les Hospices Civils de Lyon, ces derniers pouvant conclure des partenariats avec les GHT. Les GHT se sont constitués à partir d'un territoire qui n'a pas de rapport avec les « territoires » de l'ARS, ce qui n'aide pas à la lisibilité du dispositif d'autant que la démarche s'est accomplie en dehors de tout débat des instances de démocratie sanitaire (CTSA, Conférence de territoire devenue Conseil Territorial de Démocratie Sanitaire). Gestionnaires et personnels de santé, à travers les CME (commissions médicales d'établissement), se sont constitués en réseau, par affinités ou communautés d'intérêts. Le GHT dispose d'un établissement chef de file, support administratif dit « pivot » et qui n'est pas nécessairement le plus important. On aboutit à des situations très disparates : des GHT regroupent quelques établissements, d'autres plus de vingt pour des bassins de population allant de 50 000 à plus de 2 millions d'habitants. Un GHT n'a pas de personnalité juridique, n'est pas conclu « *ad vitam aeternam* » mais pour une durée de dix ans, donc évolutif.

Un processus étalé dans le temps, une « gouvernance » supplémentaire...

La démarche n'en est qu'à ses débuts, elle se développe jusqu'en 2021, les six premiers mois de 2017 sont consacrés à la formalisation du Projet Médical Partagé, autour des neuf champs de coopération prévus par le décret et du projet de soins partagés. D'ores et déjà doit exister une organisation par « filières » qui proposent une offre de soins graduée, et des fonctions et activités mutualisées doivent être repérées par l'établissement support.

Le pilotage du GHT s'effectue par un comité stratégique qui rassemble les représentants des différentes commissions. Il existe un comité territorial des élus, sans représentation des conseils départementaux et régionaux, et un comité des usagers présidé par le chef d'établissement support.

Sous couvert d'efficacité et d'excellence, un redéploiement pour réduire les dépenses

Un milliard de dépenses en moins sont imposées aux hôpitaux publics par le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale). Nul doute que les GHT en soient un levier de mise en œuvre par la mutualisation des achats pour commencer. Les acti-



vités de pharmacie, les laboratoires de biologie, les services d'imagerie médicale suivront à très court terme.

Au-delà il s'agit d'un bouleversement profond de l'offre de soins qui entraînera des fermetures de lits, de services, voire d'hôpitaux (par exemple en Essonne), donc une discontinuité du service public hospitalier au nom d'une plus grande « efficacité technique ». Après l'élimination de « doublons » aisément repérés au sein du GHT, les « filières » mises en place répondront à la logique des « parcours » en hiérarchisant par degrés. Il n'est pas exclu que certains hôpitaux perdent leur bloc opératoire et doivent se reconverter au risque de disparaître.

Il est évident que le territoire hospitalier de service public est sensiblement élargi avec les GHT. Aux patients de suivre ou d'être transportés. Il en va de même pour les personnels de santé qui devront accompagner cette réorganisation des services, les médecins étant affectés à l'échelle d'un GHT, en exerçant, de façon variée – consultation ici, intervention technique là... – et masquant ainsi les difficultés de recrutement croissantes dans le service public. Il est évident que les luttes doivent se poursuivre. ■

GEORGES BOUCHART

RECONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE TOUS

Vieillir LGBT, une question

Quelle est la signification et la portée de l'approche de la vieillesse quand on est une personne LGBT (lesbienne, gay bi-es ou trans) ? Y a-t-il des spécificités et si oui lesquelles ? Ces questions commencent à émerger dans le mouvement associatif LGBT. Une association, Grey Pride, a été créée en octobre 2016.

Les créateurs de cette association font deux constats :

- le mouvement associatif LGBT n'a encore que peu intégré cette question à sa réflexion ;
- les associations qui viennent en aide aux personnes âgées démunies, tout comme toutes les structures d'accueil, Ehpad, maison de retraite, n'en traitent pas non plus.

Quels sont les constats ?

- Le vieillissement de la population française touche également les personnes LGBT, d'autant plus que, pour celles atteintes par le VIH, l'espérance de vie est désormais la même.
- Les personnes LGBT qui arrivent à l'âge de la retraite ont souvent milité pour l'égalité des droits, au moins vécu de plus en plus visibles. Ils et elles continuent donc de l'être à la retraite.
- Les personnes LGBT retraitées ont moins d'enfants que la population majoritaire, et on sait à quel point la structure familiale et les descendant.e.s peuvent jouer un rôle de soutien. Les appels reçus par l'association témoignent d'un grand isolement. Quelques différences femmes hommes existent, notamment une plus grande soli-

darité générationnelle chez les femmes, qui ont eu aussi un peu plus d'enfants en moyenne.

- Les études faites aux USA et au Canada montrent une précarité plus grande chez les personnes LGBT. Un parcours de carrière plus chaotique lié aux LGBTphobies dans la sphère du travail entraîne une moindre retraite, et il n'y a pas de pension de réversion pour les personnes pacsées.

Une situation à faire prendre en compte par l'ensemble du mouvement social et par les pouvoirs publics.

Il y a des besoins nombreux, notamment :

- de formation des personnels accueillants dans les maisons de retraite et les structures de maintien à domicile, afin de respecter l'histoire des personnes et que celles-ci n'aient pas peur de dire qui elles sont, ni de subir des discriminations ;
- de financement des traitements liés au VIH qui peut être problématique dans les Ehpad, et entraîner le refus d'accueil d'une personne séropositive (hétérosexuel-le ou homosexuel-le).

L'association Grey Pride dispose aussi d'une ligne d'écoute pour répondre à des questions, être accompagné. Elle est joignable au 01 44 93 74 03 tous les mardi et jeudi. ■ **OLIVIER LELARGE**

REVENU UNIVERSEL, REVENU DE BASE

Une fausse bonne idée ?

C'est la proposition du moment. Pourtant, il s'agit d'une idée du XVIII^e siècle qui trouve aujourd'hui des défenseurs dans les courants de pensée les plus divers, des anarchistes aux extralibéraux.

De quoi s'agit-il ? C'est un revenu versé à tout citoyen sans aucune contrepartie, sans condition de ressources et cumulable avec d'autres revenus. Des expérimentations ont lieu en Finlande, en Gironde, mais il s'agit de tester non pas un revenu universel mais un revenu de base en direction des plus démunis. Le seul qui existe est la rente pétrolière versée à tous les habitants d'Alaska, inférieure d'ailleurs au RSA en France.

Il s'agirait d'éradiquer la pauvreté et la précarité en attribuant un revenu permettant aux individus de subvenir à leurs besoins vitaux et d'éviter aux plus pauvres les démarches stigmatisantes pour bénéficier des allocations sociales telles que le RSA.

Du côté libéral, il s'agit de rationaliser les dépenses d'aide sociale mais aussi de flexibiliser le marché du travail et de remettre en cause l'État providence et la protection sociale. Du côté progressiste, il s'agit de prendre en compte le chômage de masse et l'automatisation du travail qui supprime de plus en plus d'emplois. Ce serait le

moyen de sécuriser et d'émanciper les individus, en leur offrant plus de liberté dans le choix de leurs activités. Ce serait alors un pilier supplémentaire de la protection sociale.

Il y a une autre voie proposée par Bernard Friot, sociologue et économiste : « un salaire à vie » présenté comme une alternative permettant le dépassement du capitalisme.

Au-delà des questions du financement (où prendre les ressources ?), c'est la question du rapport à l'emploi, au travail qui est posée. Ce revenu n'entérine-t-il pas le chômage de masse et ne renonce-t-il pas à l'idée même d'une société sans chômage, d'une société sans exploitation ? Ne remet-il pas en cause la notion même du travail émancipateur et producteur de richesses à répartir y compris celles permettant de financer la protection sociale. Quid de la responsabilité sociale du patronat dans ce cas de figure ?

Réflexion et débat à poursuivre... ■

DOMINIQUE BALDUCCI

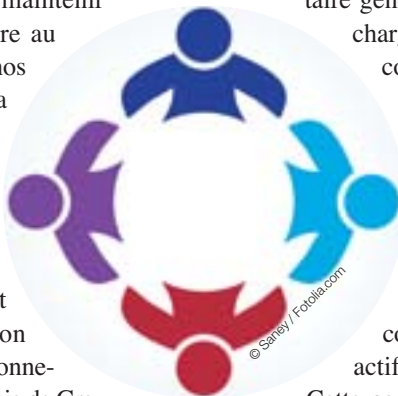
DES SUJETS QUI CONCERNENT TOUS LES SYNDIQUÉS

Une commission actifs/retraités à Grenoble

Pour mieux défendre les droits de tous, travaillons en commun !

Comment maintenir un lien actifs/retraités ?

Comment réfléchir ensemble sur des sujets de société avec nos spécificités, nos expériences présentes et passées ? Comment augmenter la syndicalisation des néoretraités et maintenir celle des retraités actuels ? Comment remettre au cœur des revendications syndicales des actifs nos exigences quant aux conditions de départ à la retraite, exigences que le SNES-FSU a toujours défendues et doit continuer de porter ? Comment faire prendre conscience aux actifs que tout ce que perdent les retraités actuellement pénalisera lourdement les actifs d'aujourd'hui car ces derniers sont les retraités de demain ? Comment militer ensemble pour une meilleure protection sociale pour tous ? C'est à partir de ces questionnements de quelques camarades retraités de l'académie de Grenoble qu'est née l'idée d'une Commission Actifs/Retraités. La mise en place de cette commission a été adoptée en congrès académique puis au congrès national qui s'est tenu à Grenoble en mars 2016.



Lors de la réunion des S1 retraités, ce projet a été accueilli très favorablement : il a été décidé lors de cette réunion que cette commission serait composée des S1 retraités, d'un actif par S2, du secrétaire général académique, ainsi que d'un bureau restreint chargé de la mise en place et de l'organisation de cette commission.

Une liste de discussion a été créée afin que les membres de la commission puissent échanger entre eux, ce qui peut nous éviter des déplacements trop nombreux.

Lors de notre dernière réunion, mi-décembre, nous avons affiné nos projets de publier un quatre pages pour février et d'organiser en avril ou mai un colloque dont le thème devrait intéresser à la fois les actifs et les retraités.

Cette commission se met en place progressivement dans notre académie et nous espérons que de nombreux militants actifs et retraités participeront à ses travaux ! ■

**JOËLLE GUILLAUME
CLAUDETTE COMBE**

ENSEMBLE POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES RETRAITÉ.E.S

Un programme d'action pour les retraité.e.s dès maintenant

À l'approche des élections, face aux menaces actuelles et annoncées par divers candidats, les retraité.e.s se feront entendre.

Ils ont manifesté leur colère le 29 septembre, pour défendre leur pouvoir d'achat, à l'appel des neuf organisations de retraité.e.s qui ont pris l'habitude de travailler ensemble depuis 2014.

Aucune revalorisation au 1^{er} octobre 2016, et ce malgré les études du COR qui annoncent une paupérisation progressive, résultat entre autres des réformes successives qui ont touché plus particulièrement les femmes. D'un côté, la Cour des comptes recommande un rapprochement des régimes de retraites public/privé, de l'autre, les candidats de droite programment le recul de l'âge de départ à la retraite. Le blocage des pensions est insupportable et inacceptable. La ministre des Affaires sociales nous a renvoyés une fois de plus à la faible inflation : notre revendication du retour à une indexation sur les salaires est plus que jamais à l'ordre du jour.

L'accès aux soins est devenu crucial pour une grande partie de la population, et notamment pour les personnes âgées, et le budget 2017 de la Sécurité sociale annonce une dégradation en termes de proximité et de qualité des soins. De nouvelles mesures d'économies contre les hôpitaux publics mettent à mal le service public.

C'est pour évoquer ces questions que l'intersyndicale retraités des neuf a organisé un colloque au CESE le 13 janvier 2017, centré sur la place du retraité dans la société. Au-delà de la revendication du pouvoir d'achat, se pose, en effet, la question du statut social de retraité, lié de manière consubstantielle à celui de salarié, producteur de richesses pendant sa carrière et ayant versé des cotisations. Le retraité n'est ni un assisté ni un privilégié.

Un questionnaire intersyndical impulsera sur le terrain le lien entre retraités et permettra que s'expriment et se développent les

revendications des retraités dans la perspective d'une action unitaire le 30 mars 2017.

Loi ASV : quelles mesures ?

Tous les décrets de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée en décembre 2015, ne sont pas parus. Deux mesures phares se mettent laborieusement en place. L'effectivité de la légère augmentation de l'APA, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2016, s'est heurtée, dans les départements, au manque de personnels pour constituer les dossiers, à la baisse des crédits des collectivités locales. Comme l'État continue de ne pas abonder les crédits de l'APA, la situation recouvre des réalités diverses. Le décret créant un droit au répit est appliqué au 1^{er} janvier 2017, mais seuls les proches qui assistent les cas les plus lourds sont concernés.

Le Haut Conseil de l'Enfance, de la Famille et de l'Âge est installé depuis le 13 décembre. Dans cette instance pléthorique, la voix des retraités et de leurs organisations syndicales aura du mal à se faire entendre. Le thème transversal choisi : « *S'occuper de ses enfants, de sa famille, de ses proches en perte d'autonomie* » en dit long, à la fois sur le renoncement à une loi ambitieuse financée à hauteur des besoins et sur la conception du retraité censé aider ses

proches ou réduit à l'état de dépendance. La nécessité de disposer de personnels qualifiés et de structures spécialisées est minorée. On est bien loin du projet de loi de société, de programmation et d'orientation. Le projet d'une commission chargée d'étudier « *le recours à l'assurance dans la prise en charge de la perte d'autonomie* » relève d'une logique qui écarte toute idée de financement solidaire et annonce les décisions à venir sur le référentiel. Au plan local, les CDCA, aux compétences élargies notamment dans le domaine de la santé, ont du mal à exister. Dans ces instances, la FSU avec d'autres y portera la voix des retraités mais c'est un combat à mener par l'ensemble des retraités.

La société française comptera un tiers de personnes âgées de plus de 60 ans en 2050. Nous devons dans cette période électorale porter haut et fort nos revendications et avec les actifs se battre contre la société de précarisation accrue qui se dessine.

Oui, les retraités ont un devoir de résistance et de mémoire. ■

MARYLÈNE CAHOUE



© Guillaume Duris / Fotolia.com

INTENSES JOURNÉES DE DÉBATS ENTRE RETRAITÉS

Mes journées d'automne

Des rencontres, des informations, des réflexions impulsées par les retraités de la FSU... L'aide à domicile a été au centre de ces deux jours.

Je participe aux journées d'automne depuis 2012.

Il m'a fallu un an de « transition » avant que je me décide à rejoindre les événements « retraités ». Et bien m'en a pris car je ne manque depuis aucune de ces grandes réunions qui nous permettent de rencontrer des adhérents d'autres syndicats de la FSU. Même si le SNES et le SNUipp constituent le « gros des troupes », on côtoie aussi des retraités du SNESup, du SNUTER, du SNETAP, du SNASUB... Ce qui me plaît aussi beaucoup, c'est que les intervenants appartiennent à d'autres syndicats que les nôtres. Cette année encore, une table ronde a réuni des représentants de la CGT, de l'UNIR Solidaires et de la FGR-FP. Il est intéressant de confronter nos points de vue sur les grands sujets qui nous préoccupent. Une présentation très complète de la revalorisation des pensions a d'ailleurs été faite par Gérard Rodriguez de la CGT. Comme chaque année aussi, une universitaire est venue nous parler de ses recherches, Christelle Avril, qui a travaillé sur les aides à domicile. Il me paraît essentiel de relier les travaux d'une chercheuse, nos approches syndicales et nos

expériences personnelles. Autre temps fort de ces rencontres, la venue d'un acteur de la sphère politique, Dominique Watrin, sénateur du Pas-de-Calais, coauteur d'un rapport du Sénat de 2014 sur « l'aide à domicile, un système à bout de souffle à réformer d'urgence ». Dominique Watrin est un habitué de nos stages et l'écouter parler avec passion de son travail en tant qu' élu est toujours stimulant. Sont aussi intervenus bien sûr des syndicalistes de la FSU, Marylène Cahouet a fait un point d'introduction sur l'actualité et l'action des retraités, Benoît Teste, nouveau membre du bureau national de la FSU, a dressé un tableau plus général des dossiers en cours, Joël Chenet du SNUipp a donné quelques points de repère sur l'évolution des pensions suite aux différentes réformes et Bernadette Groison est venue conclure les travaux sur la place et les difficultés de la Fonction publique aujourd'hui, dans le contexte notamment de la future élection présidentielle. Seul reproche que je ferai pour cette année comme pour l'an passé, c'est l'absence de syndicalistes étrangers qui faisaient pour moi une autre force de ces journées. ■

AGNÈS HURET

COLLOQUE INTERSYNDICAL
AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)

Retraité.e.s, mais pas résigné.e.s !

Le 13 janvier, au Palais d'Iéna, siège du CESE, les membres de neuf organisations de retraités, « le groupe des 9 »⁽¹⁾, ont échangé, argumenté pendant près de quatre heures. Ensemble, ils avaient décidé de relever le défi de ce colloque inédit pour gagner en visibilité. Le succès a été au rendez-vous. Quelques points des deux tables rondes dont vous pourrez revoir l'intégralité sur le site de la CGT⁽²⁾.



© Alloua Savard

Une belle salle,
pour un riche débat.

Didier Hotte (UCR-FO) a ouvert et conclut les débats. Il donnait le ton en rappelant le titre d'un article d'un quotidien du soir en 2011 « *Vieux, privilégiés, égoïstes* ». C'est cela qu'il s'agit de déconstruire, pour donner un avenir à tous dans la société, en dénonçant le piège de la « *fracture générationnelle* ». Pour le ministère, soulignait Didier Hotte, on

est considéré comme « *nanti au-dessus de 1 200 euros de retraite* ». Or, 10 % des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté. Michel Scheidt journaliste à *Vie Nouvelle* a animé les débats.

Les retraités, continent de la diversité ?

Bernard Ennuyer, sociologue spécialiste des questions du vieillissement, soulignait d'entrée que pour lui, le Haut conseil de l'âge et la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) sont des stupidités.

Il rappelait les données : 15,6 millions de retraités, à 60 ans l'espérance de vie est de 22 ans pour un homme et 28 ans pour une femme. Les retraites moyennes ? 1 200 euros pour une femme contre 1 700 euros pour un homme, avec une extrême diversité : « *on vieillit comme on a vécu !* » commente le sociologue, et les inégalités entre retraités s'accroissent même encore. Or « *la retraite n'est plus une faveur, accordée aux marins du Roi par Colbert, mais un droit* »⁽³⁾. Ce n'est pas le vieillissement démographique qui aggrave les coûts de la santé, c'est par exemple l'usage abusif des technologies (IRM, scanners répétés).

Pour Henri Chev  (CGT) et Maud Giloux (CFE CGC) « *À la retraite, on reste actif ! Cette longue période entre l'arrivée à la retraite et la "fin de vie" concerne aussi les syndicats* ». Le statut social du retraité ne se réduit pas à celui d'une personne âgée. Il faut l'imposer. Le lien social est essentiel, quel que soit l'âge⁽⁴⁾.

ENTENDU DANS LA SALLE

- La grande question c'est le statut social du retraité, qui n'est pas un statut biologique. ■ **MICHEL SALINGUE** (FGR-FP)
- Il n'y a pas de rapport de forces entre les générations. La question pour tous, actifs et retraités, est bien « comment on vit ? ». Quelles politiques publiques, quels services publics ? Une exigence : agir ensemble actifs et retraités pour exister vraiment à tous les âges et mieux vivre au quotidien. ■ **BERNADETTE GROISON** (FSU)
- L'opposition jeunes/« vieux » est un piège et tout le monde a intérêt à une société solidaire et de plein-emploi. ■ **JEAN-PIERRE FLORET** (CGT) et **GÉRARD GOURGUECHON** (Solidaires)
- Il faut s'interroger sur le sentiment des jeunes : « on n'aura pas de retraite » ; c'est une sorte de « privilège » qui s'en va. Or la retraite c'est le temps de l'émancipation. Avec la retraite à 65 ou 67 ans on nous prend nos meilleures années. ■ **DANIEL RALLET** (SNES-FSU)
- « Si les retraités se mettent tous "en grève", on verra qu'ils sont utiles, plus rien ne tournera... »



© DFR

(1) CGT, FO, CFTC, CGC, Solidaires, FSU, UNRPA, LSR et FGR-FP.

(2) Vidéo sur le site de la CGT <http://www.ucr.cgt.fr/textelong.php?IDchapitre=689&IDrub=81&IDsousrubrique=297>

(3) Voir aussi entretien page 14.

(4) « *Chaque individu a une part de l'individu collectif* » Bernard Ennuyer.

Pouvoir d'achat et autonomie

Guillaume Duval souligne l'impact des réformes : les 60-65 ans au travail ne seront plus disponibles pour les activités bénévoles et les associations – où ils jouent un rôle majeur – mais non plus pour la garde des jeunes enfants, etc. La très forte hausse des taux d'activité des plus de 50 ans empêche... d'inverser la courbe du chômage. Le taux d'activité des 25-49 ans se réduit. Quant au pouvoir d'achat, la baisse chez les primo-arrivants est sensible et le niveau de vie des retraités va se dégrader, d'autant que l'objectif en France est de diminuer la part des retraités dans le PIB... Seuls le Danemark et la Lettonie proposent de le faire en Europe. Quant à l'Allemagne, elle est en train de revenir sur les réformes de Schröder.

Marylène Cahouet démontre que le système de retraite ne fait pas que reproduire les inégalités professionnelles entre hommes et femmes, il les amplifie. Les réformes intervenues depuis 1993 ont davantage pénalisé les femmes (carrières plus courtes et plus précaires). Le mécanisme de la décote contraint de nombreuses femmes à attendre 67 ans pour liquider une pension à taux plein !

Dans la Fonction publique, la suppression de la bonification d'un an/enfant (mal compensée depuis) pèse. Pour l'avenir : le COR⁽⁵⁾ sous-estime la réalité du travail des femmes. La remise en cause des pensions de réversion et de la MDA dans les rapports de la Cour des comptes au motif du coût doit nous inquiéter. Il faut en finir avec les inégalités professionnelles, les mécanismes de dégradation des pensions et faciliter l'accès à taux plein.

Il faut aussi, sans s'attaquer à des droits acquis, mener le débat sur la question des droits dérivés qui a fait dépendre une partie des droits des femmes à la retraite de leur statut d'épouse ou de mère. Dans le débat, Marylène Cahouet rappelle que des financements existent en s'attaquant à l'évasion fiscale⁽⁶⁾.

Patrice Perret (Solidaires) projette graphiques et données chiffrées⁽²⁾ pour montrer les dispositifs mathématiques conduisant à une baisse incessante du niveau des retraites, en rappelant les demandes du « groupe des 9 »⁽⁷⁾.



ENTENDU DANS LA SALLE

- Pourquoi est-il admis qu'un retraité doit voir son niveau de vie diminuer ? Un débat idéologique à mener. ■ **JOËL CHENET** (FSU)
- Le problème, c'est la répartition des richesses capital/travail, ça fait vingt ans que je lutte contre les fonds de pension. ■ **ANDRÉ GIRAUD** (UNRPA)
- Les recettes de la Sécu ? L'État compense avec les impôts des travailleurs ce que les patrons ne paient pas. ■ **JEAN-CLAUDE** (FO).

En conclusion

- Les retraites sont un droit, les retraités n'ont pas à rendre compte de ce qu'ils en font, et le pouvoir d'achat des retraités est utile à tous.
- Les syndicats sont aussi légitimes que les « *think tanks* » pour réfléchir et intervenir sur l'avenir des retraites, le statut social des retraités.e.s et la société.
- Les organisations présentes se battent pour le maintien d'une retraite par répartition – indexée sur les salaires – et pour la répartition des richesses.
- La « fracture générationnelle » est une création du système capitaliste pour diviser, fausser/empêcher les solidarités, il y a plus de différences à l'intérieur de chaque génération qu'entre les générations.



© Aloua Sayad

Marylène Cahouet

Des prolongements de ce colloque auront lieu dans les Régions, les départements...

Une action nationale des personnes retraitées est prévue le 30 mars. ■ **MIREILLE BRETON**

(5) COR : Conseil d'orientation des retraites.

(6) Intervention en intégralité sur le site du SNES-FSU.

(7) Rappel des revendications des neuf organisations de retraités : <https://www.snes.edu/ACTION-DU-29-SEPTEMBRE.html>

BERNARD ENNUYER SUGGESTIONS DE LECTURES

- ▶ *Repenser le maintien à domicile* (Dunod, 2014).
- ▶ Participation à *Vivre mieux, Mourir vivant* (Érès, 2013) ; *Une « fin de vie », ça commence quand ?*
- ▶ *Les malentendus de la dépendance. De l'incapacité au lien social* (Dunod, 2004).

Un nouvel ouvrage doit sortir...

Au cours du colloque, parmi ses suggestions :

- ▶ *Les retraités : oubliés et inutiles ?* Girardot Pierre-Étienne, Song Yann (Presse des Mines, 2015).
- ▶ *Génération* (*Alternatives Économiques*, hors série n° 85 avril 2010).
- ▶ *La vie dans le grand âge*, articles de Brigitte Dormont (*Esprit*, juillet 2010).

À la deuxième table ronde Patrice Perret (Solidaires), Marylène Cahouet (FSU) et Guillaume Duval, rédacteur en chef d'*Alternatives Économiques*.

PAS DE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE
SANS DROITS ÉGAUX POUR TOUS

Retraités citoyens à part entière

Ils ont des compétences, des convictions, du temps et s'engagent volontiers : politique, syndicalisme, groupes de débats, d'action, bénévolat...⁽¹⁾ Mais la société leur renvoie une image caricaturale : des nantis aux loisirs de luxe ou des « incapables » dépendants... qui coûtent ou accaparent les richesses ! Aussi faut-il rétablir la réalité et faire reconnaître les droits de tous les citoyens.

Qu'est-ce qu'une société qui exclurait les retraités ?

(1) Voir dossier précédent (*L'US Retraités* n° 765 du 15 octobre 2016).

Dossier réalisé par Stéphane Batigne, Jean-Paul Beauquier, Georges Bouchart, Marylène Cahouet, Michèle Olivain, Daniel Rallet et Jean-Louis Viguier



LA PLACE QUE LES RETRAITÉS

Répartition et so

Ne doit-on pas faire le choix d'une société on soit reconnu comme ayant des droits

Fait historique : dans tous les pays développés le nombre des plus de 60 ans rattrape ou dépasse celui des moins de 20 ans. Trait de sociétés où s'exprime la solidarité entre quatre ou cinq générations, le nombre des retraités est en expansion. En France, sur 65 millions d'habitants, 16,6 (24 %) ont plus de 60 ans, dont 15,6 millions de retraités. Quelle réponse à cet enjeu de société ? Celle de la « menace grise », constante depuis le Livre blanc de Michel Rocard en 1991, opposant retraités nantis aux actifs endettés et désespérés ? Celle plus sournoise du fait biologique (l'âge) au détriment du fait social (retraité) comme dans la loi ASV⁽¹⁾ ?

Impliqués dans la vie démocratique (élections, consultations locales), les retraités exercent les mêmes droits et souscrivent aux mêmes devoirs que l'ensemble de la population. Ils siègent, dans les conseils municipaux où un tiers des maires sont retraités, à l'Assemblée (50 % de moins de 60 ans) et au Sénat



Le peuple n'est pas une somme d'individus.

© bivdone / Fotolia.com

TIENNENT DANS LA SOCIÉTÉ EST-ELLE PÉRENNE ?

Solidarité en question

é où, quel que soit son rapport au travail (formation, activité, retraite), et non pas toléré comme recevant une allocation ?

(âge moyen 65 ans). Exprimant des valeurs de solidarité et de générosité, ils animent les associations. Par leurs activités et par l'impôt, ils contribuent pleinement à la vie de la nation. Ils bénéficient en retour des mêmes droits sociaux en termes de pension, protection sociale, aides, logement, même si le tableau se teinte rapidement de gris. En famille, dans cette période de précarité, de chômage des jeunes en particulier, ils assurent le soutien aux enfants, mobilisent leur épargne, contribuent à l'éducation des petits-enfants (garde, aide aux devoirs) : un soutien intergénérationnel, véritable amortisseur social des crises.

Mais la situation est-elle satisfaisante ? Ils ne forment pas une classe sociale homogène, les disparités de pension sont importantes : 1,2 million sous le seuil de pauvreté,

avec le risque de basculer dans la précarité au moindre aléa fiscal. Les inégalités hommes/femmes, encore fortes au travail, sont amplifiées à la retraite (carrières incomplètes, suppression d'avantages fiscaux, menaces sur la réversion, isolement). Depuis 1995, malgré des luttes importantes, le bilan des réformes pénalise les retraités comme les actifs. Pour les premiers, baisse des pensions et pouvoir d'achat en recul vis-à-vis des actifs⁽²⁾ ; pour les seconds, doutes sur leur retraite future et, s'ils le peuvent, constitution d'une épargne de précaution de type assurantiel. L'inquiétude face à l'avenir peut conduire à des ruptures de solidarités, un repli égoïste jusque dans le vote. Face aux aléas de la santé, l'heure ne semble plus à la solidarité. Renvoi rapide chez soi par l'hôpital, dépassements d'ho-

noraires, mutuelles instaurant une ségrégation tarifaire par l'âge et le risque encouru. Plutôt qu'un service public de l'autonomie, la loi ASV a préféré une réflexion sur le vieillissement de la société, le refus de financer les restes à charge (EHPAD) et avec la CASA⁽³⁾ le transfert sur les retraités de ce qui relève de la solidarité.

Les retraités ont des droits, et doivent en gagner d'autres, par exemple un lieu, une représentation collective pour discuter de la revalorisation des pensions. Mais le temps presse car se mettent en place, d'Uber à la loi El Khomry, d'autres formes du travail où l'individu sans droits collectifs a un revenu, pas de salaire. Sur quelle base se feront alors la répartition et la solidarité ? Ramenés à des individus, travailleurs et retraités sont menacés de n'être plus que des allocataires. Dans ce débat d'avenir, le syndicalisme a toute sa place. ■

(1) Adaptation de la société au vieillissement.

(2) Base 100 en 2003, SMIC + 34, salaires + 24, pensions + 18.

(3) Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.

LA RETRAITE N'EST PAS UNE DÉPRISE

Entretien avec Bernard Ennuyer

La vieillesse n'est pas un état naturel, c'est une construction sociale. Face à l'image du retraité, oublié, inutile ou accaparateur, un combat à mener pour être pleinement citoyen.



©DR

Ingénieur ENSI, docteur en sociologie, spécialiste de la vieillesse, du vieillissement et du handicap, il a beaucoup publié sur ces questions.

Un retraité est un citoyen... formellement, mais dans la réalité ?

Conclusion du rapport du Comité consultatif des droits de l'homme, en 2013 : « *Les retraités ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière* » et on peut citer beaucoup d'exemples.

Attention, les retraités ne sont pas un groupe homogène. Ainsi moi je ne m'estime pas privé de droits, j'ai un peu d'argent, je connais les codes sociaux. Ce n'est pas le cas de toutes et tous : la citoyenneté des retraités est liée à la trajectoire sociale et des gens, bien avant d'être retraités, ne sont pas non plus traités comme des citoyens. Mais, indéniablement, le passage à la retraite se paye d'une certaine perte de citoyenneté.

Il est vrai aussi qu'en 1960, il y a eu confusion (acceptable à l'époque) entre retraités et personnes âgées. Comme la retraite était à 65 ans et que l'espérance de vie était de 67 ans (73 ans pour les femmes), les retraités étaient proches de la fin de vie. Mais on a gardé cette équation alors que la retraite est passée à 60 ans puis à 62 et que l'espérance de

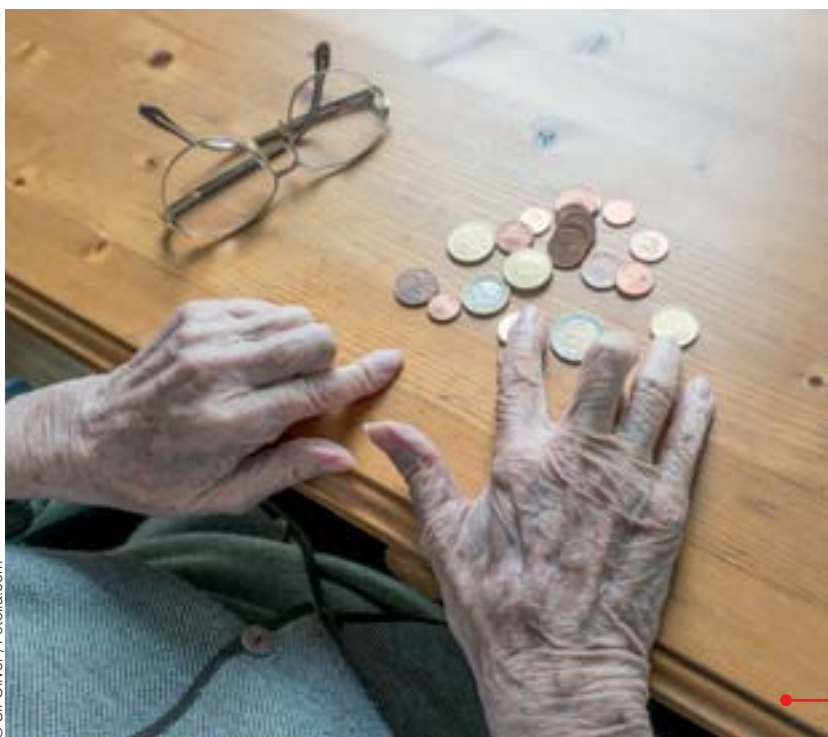
vie a augmenté. Retraité reste synonyme souvent de personne âgée. Si on fait cette équation, on est forcément des gens déficitaires. On ne sort pas de là depuis 1791 : c'est la conclusion de l'étude que je suis en train de faire et l'exposé des motifs de la loi de 2015 va dans ce sens : on est stigmatisés, renvoyés à la déchéance, la maladie. Aujourd'hui pour l'Insee, les retraités sont inactifs. On est, comme le dit Robert Castel, « *surnuméraires* », « *désaffiliés* ».

Le fait de dire qu'il y a un tiers de la population qui aura plus de 60 ans en 2040 fait peur mais les politiques publiques ne peuvent ignorer un tiers de la population.

C'est l'ambivalence de la France qui dit : « *Ils sont là, il faut bien s'en occuper. Ils coûtent cher en retraites, en dépenses de santé* » (ce qui est faux, sauf durant les derniers mois de vie, pour tout le monde). « *Les vieux ont tout accaparé* », « *ils sont riches et les jeunes pauvres* ». Mais ils sont bien utiles : « les 12 points du PIB » de la retraite sont remis en circulation, les grands-parents sont des amortisseurs de crise, ils sont visés par la « silver économie », une bonne partie du bénévolat repose sur eux et ce sont des élus, souvent. Il faut qu'ils soient utiles socialement et corvéables à merci. La question des aidants, mise au centre des travaux de la loi, est symbolique : l'injonction faite d'aider ses proches, sur fond de culpabilisation. La CNSA⁽¹⁾ en 2012 disait pourtant « *La première aide, c'est des personnels de qualité* ». Quelle régression !

Comment lutter ?

Beaucoup de retraités ont intégré l'âgisme et le subissent : « *force de l'idéologie dominante* », disait Gramsci. Nous nous battons pour le montant des retraites, mais ne culpabilisons pas quand on a un peu d'argent, une situation confortable intellectuelle... la retraite est un droit pour tous, basé sur un principe de solidarité intergénérationnel. Si les retraites sont effectivement une ponction sur le salaire



© Sir Oliver / Fotolia.com

Tous des nantis, les retraités ?

des actifs, c'est de l'argent mis en distribution et qui contribue à créer de l'emploi pour les actifs. Battons en brèche une idée reçue : la Finlande qui a pris sur elle d'augmenter massivement le taux d'emploi des seniors (je sais qu'on est mauvais en France) a augmenté le taux d'activité des 20-25 ans. Dénonçons l'âgisme dans les médias. Le poids des mots est redoutable. Nous devons réfléchir aussi à notre rôle de transmission. Qu'est-ce nous pouvons transmettre ? Comment ? Évitions les discours : « *Nous avons des valeurs, les jeunes n'ont pas de*

valeurs ». Les gamins nous apprennent des choses aujourd'hui. Montrons ce que nous sommes. Nous demandons à exister, avec nos qualités et nos défauts, comme tout un chacun. Je ne vois pas pourquoi le passage à la retraite nous pousserait dans la déprise. Mais la déprise de quoi ? On reste dans la vie de tout le monde. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARYLÈNE CAHOUE**

(1) Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

IMAGES DU RETRAITÉ DANS LE DISCOURS MÉDIATIQUE

Ne pas s'énerver !

« *Le fauteuil berçant la grand-mère qui tricote des mitaines pour ses petits-enfants, le gars dans son sous-sol à bricoler on ne sait trop quoi, l'entretien du terrain et des plantes vertes, les confitures et les marinades pour toute la famille, la visite des petits-enfants le dimanche après-midi...* »

Cette image traditionnelle du retraité sur la vie domestique a laissé la place dans le discours dominant à une constellation d'images..., à déconstruire. Florilège.

Le « senior », invention du marketing

qui consacre le retraité comme un consommateur performant, c'est aussi l'idée que le retraité adopte aujourd'hui des comportements en conformité avec ceux des autres catégories d'âge, tels que le sport, les études, les loisirs, les voyages...

Mais si le senior peut rapporter gros aux marchands de la « silver économie », il est aussi perçu comme un « coût » de plus en plus lourd pour financer les retraites et le système de soins.

Le retraité devient alors une « personne âgée » guetée par les maladies et vouée à la « dépendance ». Le discours se veut alarmiste : la « *crise de ce système est inéluctable* », « *Qui paiera ?* ».

Le sociologue Louis Chauvel et son vulgarisateur François Lenglet ont la réponse : les retraités ce sont les « *papys boomers* », une « *génération chanceuse, celle des Trente Glorieuses, qui a raflé la mise* », et vit au crochet d'une « *jeunesse sacrifiée* ». D'où le célèbre aphorisme de F. Lenglet : « *Pour les seniors la croisière, pour les jeunes la galère* ».

Pire, les retraités ne sont pas que des « privilégiés », ils sont riches et par leurs fonds de pension fricotent avec la finance : « *Leur épargne qui abreuve la finance joue contre l'emploi des jeunes* ». Mon ennemi, le retraité ? En conséquence, « *la politique est verrouillée par le vote des seniors* » : ils votent davantage, et « *pour*



La retraite : une idylle ?

les plus conservateurs ». Ils sont réputés être choyés par les candidats, comme le montrent « si bien » les réformes des retraites successives. Leur attachement aux droits sociaux conquis de haute lutte ? Une preuve de leur conservatisme ! ■

JEU DE SIGLES ET PARCOURS DE PRÉVENTION

Des formes nouvelles de protection et prévention

Quelle sera la réalité des objectifs affichés de la loi santé 2016 : meilleure prise en compte des usagers, amélioration des parcours de santé ?

De la CRUQPC à la CDU dans les établissements

Dans les établissements de santé ou médico-sociaux, les usagers disposaient d'une CRUQPC (commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge). La loi de modernisation de la santé de 2016 les transforme en CDU (commission des usagers) dont les missions et la gouvernance sont modifiées. Ainsi, les événements indésirables graves (EIG) doivent être analysés et suivis de mesures correctives. Les observations d'associations de bénévoles doivent être recueillies et la CDU peut proposer un projet d'usager. Le président de la CDU est élu et n'est pas nécessairement le directeur ; le vice-président étant d'une autre catégorie. Un rapport annuel de la commission des usagers de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) de l'Agence régionale de santé (ARS) est fréquemment établi et fait part d'un bilan et d'observations dans chaque Région.

PAERPA : une nouvelle piste de prévention chez les seniors âgés ?

Le PAERPA (parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie) est un dispositif qui concerne les personnes de plus de 75 ans (10 % de la population totale) dont beaucoup souffrent d'au moins une pathologie. Expérimenté dans quelques secteurs géographiques depuis quatre ans, le dispositif s'applique désormais à au moins un territoire de santé de chaque Agence régionale de santé.

SOLIDARITÉ À LA FRONTIÈRE ITALIENNE ENVERS LES MIGRANTS

Une retraitée fidèle à ses convictions

Teresa Maffei, née en mai 1949 à Orléans de parents émigrés italiens, est retraitée depuis octobre 2015 après quarante ans d'activité en tant que déléguée à l'Action sociale dans le groupe Malakoff Médéric dans les Alpes-Maritimes. À la retraite, elle poursuit naturellement ses engagements.

Pour toi, pas de rupture entre ton statut d'active salariée et la retraite ?

Non. J'ai fait mes études à Nanterre en 68 et en ai gardé toujours la même envie de changer le monde. À la retraite, le temps libéré par la retraite me permet de dédier une grande partie de ma vie à militer dans l'association que j'ai cofondée : l'ADN (Association



Des personnels qualifiés indispensables.

Il a un caractère préventif en repérant les causes d'hospitalisation évitable (chutes, problèmes liés aux médicaments...) et s'articule autour de cinq axes : renforcer le maintien à domicile ; coordonner les intervenants et interventions ; sécuriser la sortie d'hôpital ; éviter les hospitalisations « inutiles » ; mieux utiliser les médicaments.

À noter que le médecin traitant et la participation de plusieurs professionnels de santé constituent une « coordination clinique de proximité » dont la rémunération est particulière, sous forme d'enveloppe globale qui relève des « NMR », les nouveaux modes de rémunération. Les bilans produits par les ARS sont à suivre. ■

pour la démocratie à Nice), créée en 1991 pour promouvoir et encourager la communication et la solidarité entre les personnes et entre les associations pour défendre les valeurs de dignité, de fraternité, de solidarité et de citoyenneté.

Puisque désormais j'ai beaucoup de temps libre, je prépare un livre qui racontera deux ans de blocage de la frontière franco-italienne.

J'aimais beaucoup mon travail qui me sensibilisait à la détresse humaine et qui m'a permis d'avoir des outils et des rencontres humaines. Mais depuis que je suis en retraite, je peux me tourner plus intensément vers ceux qui souffrent et essayer de partager ces expériences avec d'autres pour plus de solidarité dans notre département.

Parle-nous de ton quotidien militant, notamment à l'égard des réfugié-es bloqué-es à la frontière italienne et qui essaient d'entrer en France.

Essentiellement sur le terrain, je suis les familles roms, scolarise les enfants et aide à leur intégration dans les dispositifs MOUS (Maîtrises d'œuvre urbaine et sociale). Cette année, quatre familles dont dix enfants sont à l'abri et suivies. Je soutiens les réfugiés et gère la collecte des dons que je porte à Vintimille, je donne des cours de français, je passe de longs moments avec eux et participe aux maraudes pour celles et ceux qui ont faim. Je participe aux actions dans la vallée de la Roya où des habitants accueillent des réfugiés et dénoncent la non-prise en charge des mineurs non accompagnés. Certains d'entre eux sont poursuivis par la justice et je témoigne volontiers lors des procès. Un projet qui me tient à cœur serait de fonder une association dédiée au droit au logement car dans notre département les besoins sont énormes. Naturalisée française, mais me sentant aussi un peu ita-

lienne, j'ai beaucoup de contacts avec les militants italiens et fais le lien entre les associations françaises et italiennes pour des actions communes.

La retraite est donc, pour toi, un temps libéré pour vivre pleinement ?

J'ai désormais aussi plus de temps à consacrer à ma petite-fille à qui j'essaie de transmettre ces valeurs de solidarité et je passe de beaux moments avec elle et l'aide dans sa scolarité. Je suis une retraitée comblée car je peux aussi voyager et partager enfin du temps pour des moments de convivialité et de loisirs avec mes amis. ■



Une battante, une retraitée comblée.

POUR NE PAS CONCLURE

15,6 millions de retraités : une quantité négligeable ?

Une démocratie doit prendre en compte tous ses citoyens : il s'agit de construire un projet commun d'avenir sans stigmatiser ni les retraité.es ni les jeunes.

S'ils ne sont pas un groupe homogène, les retraité-es ont deux points communs : une pension et, en principe, du temps. Il faut dénoncer le fait que la « dépendance » soit le seul élément sur lequel s'appuient les politiques publiques alors que sur 15,6 millions de retraité-es, seuls deux millions sont concernés. On vit, en moyenne, 80 ans sans incapacité majeure. Imagine-t-on stigmatiser ainsi un tiers de la population qui sera âgée de plus de 65 ans en 2050 ?

Il n'y a donc pas des citoyens actifs autonomes au sens kantien du terme (« la capacité à se donner à soi-même ses propres lois, c'est-à-dire obéir à la raison ») et des citoyens de seconde zone,

non autonomes. Et nombreux sont les retraités qui poursuivent engagements et activités après 65 ans.

Si les retraité.es jouent un rôle économique et social important, ce dernier est mal reconnu. Leur implication civique témoigne d'un attachement aux valeurs démocratiques : les enquêtes montrent que les plus de 65 ans sont la catégorie d'âge qui vote le moins Front national. Mais pour que les retraité.es puissent mener leur retraite à leur gré, il leur faut un niveau de pension permettant de vivre pleinement en bon état de santé.

Citoyens dans une société de solidarités fortes entre générations : tel est l'enjeu. ■

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraité**s, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à enretraite@snes.edu. Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31

DÉMOCRATIE LOCALE

Les indemnités des élus municipaux

Bien que les fonctions électives soient fondées sur le principe de la gratuité,

certains élus bénéficient d'indemnités compensant les dépenses et les sujétions qui résultent de l'exercice de leur charge publique. Les fonctions exécutives – maires et adjoints – ou encore celles exercées par délégation (conseillers municipaux bénéficiaires d'une délégation de fonction consentie par le maire) ouvrent seules droit aux indemnités. Le code général des collectivités territoriales (CGCT) fixe les grands principes. L'ensemble des taux maxima d'indemnité de fonction dépendent de la démographie de la collectivité totale authentifiée en 2014 et du mandat des élus qui sont rassemblés dans un barème. Le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut 1015 de rémunération de la Fonction publique. A chaque revalorisation du point d'indice de la Fonction publique, les indemnités des élus sont automatiquement augmentées.

Depuis la loi de 2016, l'article du 8 novembre applique la même règle aux communes, qu'elles soient de moins ou de plus de 1 000 habitants, au sujet des indemnités du maire. Il peut, soit conserver son indemnité au taux maximal, soit demander une indemnité au taux inférieur et dans ce cas une délibération est nécessaire pour entériner sa décision. La loi a prévu également de rembourser certaines dépenses particulières comme des frais liés à l'exécution d'un mandat spécial entraînant des déplacements inhabituels et indispensables résultant d'une délibération du conseil. Pour être remboursé l'élu doit fournir des justificatifs. L'indemnité est basée sur l'indice brut mensuel 1015 soit 3 824,28 euros ; ainsi, par exemple, pour une population inférieure à 1 000 habitants, le taux appliqué au maire est de 17 % et celui des adjoints de 8,25 ; ce taux va croissant suivant le nombre d'habitants. Les indemnités de fonction sont assujetties aux cotisations sociales obligatoires, Ircantec, CSG, CRDS et à l'impôt sur le revenu selon les modalités de la loi de finances pour 2017. ■

Renseignements : www.collectivites-locales.gouv.fr/regime-indemnitaires-des-elus ; www.amf.asso.fr/DOC_N_ID-7828 ; www.amf.asso.fr/document/?DOC_N_ID=7828.

DÉJOUER LES CONTACTS INTRUSIFS

Démarchages téléphoniques, spams abusifs, ça suffit !

On parle de démarchage téléphonique abusif – spam vocal ou SMS – lorsque vous recevez des appels téléphoniques commerciaux non sollicités alors que vous n'avez pas donné directement vos coordonnées à l'entreprise. Pour ne plus recevoir ce genre d'appel, vous devez vous inscrire sur la liste Bloctel mise en place depuis le 1^{er} juin 2016. Pour accéder au service en ligne : <http://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php>. Si malgré votre inscription vous recevez des appels commerciaux abusifs vous devez faire une réclamation au service en ligne : <http://conso.bloctel.fr/index.php/moncompte/depot-de-reclamation.php>.

Spam SMS

Des SMS vous invitent à rappeler un numéro surtaxé commençant par « 089... », « 081... » ou « 082... » prétextant un colis, une connaissance en détresse, un gain à une loterie..., on parle de spam par SMS. Parfois les messages ont un caractère familier et incitatif. Dans ce cas vous pouvez bloquer le numéro *via* le 33700, ce dispositif mis en place par la Fédération française des télécoms permet de lutter contre les SMS indésirables et frauduleux. Ce système consiste à transférer le SMS en question au 33700 qui vous enverra un message vous invitant à renvoyer le numéro depuis lequel vous avez reçu le SMS abusif. L'envoi d'un SMS au 33700 est gratuit pour les clients de Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR. Votre opérateur peut vous proposer une application qui permet de bloquer les spams vocaux ou SMS.

Spam vocal

Ce piège se pratique aussi par des appels téléphoniques trop courts qui ne vous laissent pas le temps de répondre. Vous êtes tenté de rappeler car votre téléphone vous indique un numéro d'appel classique, mais en réalité il s'agit d'un numéro surtaxé. Vous pouvez le signaler en inscrivant dans le corps du message en ligne la mention appel frauduleux suivi du numéro de téléphone incriminé ; il est également possible de le signaler via un formulaire en ligne sur www.33700.fr ou <http://spam-vocal.33700.fr/signalement>. Vous pouvez utiliser ce service en ligne et ce, même si vous avez reçu les appels sur votre téléphone fixe.



À LA RENCONTRE D'UN NOUVEAU LIEU DE CULTURE

L'IMA a ouvert à Tourcoing

Comme la piscine de Roubaix, sa voisine, devenue Musée d'Art et d'Industrie à Roubaix, l'ancienne école de natation de Tourcoing est un bel exemple de transformation d'un monument utilitaire en lieu culturel et musée.



© Agnès Huret

Rencontres des cultures.

Le lieu accueillie, depuis le 17 novembre, une antenne de l'Institut du Monde Arabe. Construit en 1904, ce bâtiment fait partie de l'œuvre de Gustave Dron, maire de Tourcoing de 1899 à 1919 et de 1925 à 1930. Il a souhaité que chaque enfant de la ville apprenne à nager dans ce qui était alors une des premières écoles de natation du pays. Jusqu'à sa fermeture en 1999, ce lieu a accueilli l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune.



© Agnès Huret

Dès le hall d'entrée, un beau lustre annonce la nouvelle utilisation du bâtiment.

« Le monde arabe dans le miroir des arts »

La collection propose « d'aborder le monde arabe par le témoignage de regards croisés ou divergents, de montrer cette partie du monde dans la diversité de ses sensibilités ». Sont présentées des œuvres modernes et contemporaines du musée de l'IMA de Paris à côté d'autres

CYCLE « L'IRAK ET LA SYRIE AUJOURD'HUI »

En partenariat avec le Louvre-Lens, ce cycle se veut le pendant contemporain de l'exposition *L'Histoire commence en Mésopotamie*, qui vient de s'achever à Lens.

- Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 18 heures. 9, rue Gabriel-Péri, Tourcoing.

issues de l'archéologie de l'Orient ancien et de l'Islam prêtées par le musée du Louvre. On peut admirer également quelques toiles et croquis de Delacroix dont le voyage « en Orient », comme on disait alors pour évoquer l'Afrique du Nord, et le Proche-Orient agit comme une révélation. Les œuvres « mises en dialogue » sont présentées dans un parcours thématique. Le premier volet, « une terre », montre la richesse d'une nature lumineuse. Le second, « des hommes et des femmes », s'interroge sur les représentations de l'humain et rend compte des modes de vie aux héritages multiples. Le dernier, « un alphabet, des écritures », souligne la place prépondérante de l'écrit matérialisée par sa calligraphie exceptionnelle.

Ces quelques pièces (il est prévu de poursuivre l'aménagement du lieu avec la restauration du bassin de natation) suffisent à nous transporter ailleurs, à nous faire réfléchir, admirer des œuvres souvent étonnantes et magnifiques... Une belle réussite. ■ **AGNÈS HURET**

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ima-tourcoing.fr

LE SCANDALE DU MEDIATOR AU CINÉMA

Un film au service de la vérité *La fille de Brest*

Emmanuelle Bercot, la cinéaste, s'est inspirée du livre d'Irène Frachon : *Mediator 150 mg : Combien de morts ?*⁽¹⁾. Elle a reconstitué le combat acharné de cette pneumologue de Brest contre vents et marées, belles images symboliques du début du film où l'on voit ce médecin se débattre seule contre les vagues. Elle a réussi à faire passer deux messages : le premier est que le scandale du Mediator, utilisé comme coupe-faim, est d'abord le calvaire de patients qui ont souffert dans leurs corps et sont souvent décédés ; le second est la dénonciation du pouvoir de l'industrie pharmaceutique, ici les laboratoires Servier, ainsi que la responsabilité des institutions publiques qui n'ont pas fait leur travail de contrôle et de protection des patients⁽²⁾.

La fille de Brest, une réussite cinématographique, un documentaire très fouillé où les spectateurs peuvent comprendre, grâce un langage pédagogique simple, les études épidémiologiques, le chemin parcouru par Irène Frachon de l'isolement du début de son investigation à l'explosion médiatique de l'affaire.

Un film passionnant, intense et bouleversant au service de la vérité, mené de main de maître par la cinéaste et par la lumineuse Sidse Babbett Knudsen qui interprète avec finesse et fougue Irène Frachon.

FRANÇOISE EIDEN



(1) Publié en juin 2010 aux Éditions Dialogues.

(2) En ligne : notre dossier dans *L'US Retraités* du 11 juin 2011 sur les médicaments, où nous parlions déjà du scandale du Mediator et dans notre dernier numéro (15 octobre 2016) le combat d'Irène Frachon contre les scandales pharmaceutiques à répétition (page 9).

TRANSSIBÉRIEN : VOYAGE AU BOUT DU MYTHE

Moscou-Pékin, suivez les rails...



© Stéphane Baïgine

On retiendra la soumission à l'espace et au temps. Dans notre vie où l'immédiateté est reine, où le voyage s'apparente au séjour, il est nécessaire de revivre la longue distance, les milliers de kilomètres où l'on balance nuit et jour, dans le tempo des boggies sur les rails et l'annonce des gares au son des aiguillages.

Un voyage de vingt jours par le Transsibérien et Transmongolien, de Moscou à Pékin et de longues visites à Iekaterinbourg, Irkoutsk et le Baïkal, Oulan-Bator et les parcs de Mongolie, Beijing la Muraille et Chengde enfin, cela se vit, s'éprouve parfois, mais l'expérience en vaut la peine.

La nuit, hachée d'arrêts au profit de convois, minerais, marchandises, véhicules militaires, nous rappelle que la voie transsibérienne est avant tout une artère vitale, stratégique. La route peut devenir fondrière, la voie restera dans son rideau d'arbres, son espace protégé, au-dessus des marais, ses ponts interminables sur l'Ob, l'Iénisséï qui drainent leurs eaux vers les mers glaciales arctiques. L'horloge de la plus lointaine gare affiche l'heure de Moscou, et le passager, rapidement décalé, efface un à un les fuseaux

horaires en conservant ce repère occidental. Hypnose du temps, de l'espace, du ciel, infinis.

Le rail est sans écart, l'aventure encadrée

Il y a bien sûr des surprises : l'ensoleillement magique sur les coupoles du Kremlin, la place Rouge, que l'on attendait immense, déserte et solennelle, présente un air de kermesse avant un festival de musiques militaires ; et des déceptions quand le lac Baïkal, aux horizons sans fin, se dérobe à la vue sous une épaisse couche de brume. On s'étonne un peu d'entendre que « *Poutine, que l'on connaît depuis longtemps, est bien, maintenant* ». Est-ce l'effet de la remise en ordre du pays après la décennie de libéralisme effrénée post-Eltsine, ou d'une politique d'affirmation du retour en force de la Russie sur la scène internationale ? Quant au fait religieux, il semble reprendre ses droits comme à Iekaterinbourg avec le culte des Romanov et la béatification de la famille ; l'on entend un peu surpris, dans la bouche d'une jeune guide, l'évocation des « *énergies qui émanent du lieu de leur martyr* ».

La Sibérie toute proche...

Un bon voyage organisé se prête peu au vagabondage individuel. Bien sûr l'esprit voyage aussi, nourri de lectures et de cours de géographie, récits poignants de ces volontaires pionniers, plus souvent déportés politiques, bagnards ou simples innocents. Mais de la Sibérie, on ne longera que le Sud, où le rideau continu des arbres le long des voies n'est pas forcément la taïga ; les champs cultivés annoncent des villages calmes où la fumée paresseuse s'élève des isbas ; les datchas « du dimanche » s'animent quand le citadin vient récolter ses patates. Irkoutsk, discrète sur l'Angara, conserve encore quelques rues de maisons de bois ; elles sont hélas menacées par l'urbanisation qui préfère leur substituer un faux quartier de bois, commerçant et touristique. La ville est à l'échelle humaine, arborée, accueillante mais dans une Sibérie presque vide, la Chine des fortes densités semble occuper les esprits et les conversations.

C'est déjà la Mongolie...

La ville capitale dévore ses espaces et contient déjà le tiers de la population. On comprend que la question



© Stéphane Batigne

Yourtes dans la steppe de Mongolie.

essentielle est l'indépendance effective d'un pays enclavé entre ses voisins géants et que la multiplication des cimenteries, qui soulève notre inquiétude écologiste, répond au besoin essentiel de ne plus dépendre du ciment chinois. Mais la steppe tant attendue nous donne le frisson de l'aventure. Malgré les pistes, le bus vous amène à la yourte (*guer*) du campement de touristes ; le 4x4 russe aux mains d'un chauffeur mongol kamikaze, vous fait cahoter jusqu'au point d'eau où les chevaux de Przewalski, sauvages et préservés, vous observent et gardent leurs distances. L'espace n'y est vide que si l'on n'y prête attention, et la vie a su y trouver ses sources, ressources et croyances animistes. Une famille authentique d'éleveurs présente pour les touristes la vie nomade, roulage du feutre dont on couvre la yourte, soins des chèvres dont on tissera le cachemire. Dans l'isolement des hivers rigoureux, le peuple cavalier savait offrir un accueil chaleureux, alcool de lait de jument distillé sur place, chants, musique au violon à tête de cheval, jeux de société à base d'osselets.

Et la Chine de tous les défis...

En 26 heures de train, au-delà d'un désert de Gobi presque vert cette année de pluies

abondantes, et des reliefs puissants qui dominent la Chine du Nord, Beijing enfin, nous accueille, par 33 °C et 85 % d'humidité, touffeur, moiteur et atmosphère voilée. Les sites impériaux conservés ou reconstruits après les dévastations très peu culturelles du maoïsme, ouvrent des chapitres qui relativisent notre savoir universitaire. La Chine, c'est le temps accumulé, une civilisation codifiée religieusement et administrativement bien avant que « nos ancêtres Gaulois » ne se voient imposer la civilité romaine. C'est surtout le pays des contrastes, tant les évolutions en cours sont puissantes et rapides. Visibles du train dès l'entrée en Chine, ce sont ces espaces agricoles où la récolte de maïs se fait encore à la main, et où les lits des rivières asséchées se couvrent de cultures temporaires et de mini-retenues d'eau ; mais en quelques kilomètres, explose le fantastique développement urbain où tout n'est que grues, groupes d'immenses tours de logements, bouchons automobiles, multiplication des centrales thermiques... Tout cela répond à des défis aux échelles gigantesques, tout cela est-il maîtrisé, maîtrisable ? Trente ans après Tien-anmen, la question sociale doit trouver une réponse compatible avec cette mutation radicale.

Alors, redevenons les touristes bien guidés qui ne font que passer. Et les photos prises à la volée depuis le bus ou discrètement dans les temples nous révèlent ce lama avec son smartphone, ce McDo dans une ruelle traditionnelle (*hutong*), ces cyclistes héroïques dans la circulation impétueuse, les feux d'encens dans les temples, la Muraille s'égrenant à l'infini sur les crêtes... Ouf ! Les mythes sont toujours là. ■

STÉPHANE BATIGNE

POUR EN SAVOIR PLUS, QUELQUES LECTURES...

- ▶ *Lonely Planet : Transsibérien, Russie, Mongolie, Chine* (2016).
- ▶ *Transsibérien*, de Dominique Fernandez (2013, Poche), voyage d'un groupe d'écrivains de l'académie française.
- ▶ *Sibir*, de Danielle Sallenave (2010, Folio), complète le regard porté sur un voyage très encadré...
- ▶ *Tangente vers l'Est*, de Maylis de Kerangal (2012, Gallimard) : Hélène, jeune Française montée en gare de Krasnoïarsk, rencontre et aide Aliocha, un jeune déserteur traqué.
- ▶ *L'alcool et la nostalgie*, de Mathias Enard (2012, Babel) : Mathias voyage dans le Transsibérien avec le cercueil de son ami, qu'il accompagne au-delà de Novossibirsk. Il convoque son passé et les belles pages de la littérature russe.

Un voyageur de braises et de cendres⁽¹⁾

« *Dis Blaise, sommes-nous loin de Montmartre ?* »

Le parcours ferroviaire entre Moscou et Pékin se fait inévitablement en compagnie d'un voyageur suisse, Frédéric Sauter ; cet enfant terrible de la littérature francophone est né à La Chaux-de-Fonds en 1887 et a très tôt choisi Blaise Cendrars comme nom de plume.

Il publie en 1913 *La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*⁽²⁾ un des textes fondateurs de la poésie contemporaine dont la première édition illustrée par Sonia Delaunay ouvre une voie artistique, celle du livre objet. Rejetant toute appartenance à un mouvement littéraire, il passe de la poésie au roman, du récit autobiographique au reportage journalistique, des *Pâques à New York* (1913) son premier grand poème en vers libres, à *L'Or* (1925) un roman picaresque ou à *Bourlinguer*, une autobiographie.

JEAN-PIERRE BILLOT



(1) « *Écrire, c'est brûler vif ; mais aussi renaître de ses cendres* », citation de Blaise Cendrars.

(2) L'intégralité de l'œuvre de B. Cendrars est maintenant éditée par La Pléiade, Paris, mai 2013 (2 vol.). *La prose du Transsibérien* a séduit de nombreux artistes ; vous trouverez par exemple l'interprétation de Bernard Lavilliers sur www.youtube.com (Lavilliers, *Transsibérien*).

« TANT DE TEMPS ! » AU MUSÉE SOULAGES

Une balade artistique dans l'art moderne et contemporain

Après le magnifique succès, cet été, de l'exposition Picasso, le musée Soulages de Rodez propose, sur la thématique du temps, une nouvelle exposition qui tranche résolument avec la précédente. Aurore Méchain, directrice adjointe du musée et commissaire de l'exposition, et Jean-Michel Cosson, vice-président de Rodez agglomération en charge de la culture et du tourisme, ont répondu à nos questions.

Pourquoi et comment ce choix d'une exposition d'art moderne sur le thème du temps ?

Aurore Méchain : Alors que nous avons conçu plutôt des expositions monographiques, j'ai choisi de monter au contraire un projet collectif. Je souhaitais, à travers une thématique large, mais au combien universelle, montrer une sorte de panorama de la création contemporaine.

Le temps est une notion qui nous touche tous et nous accompagne tout au long de notre vie. Depuis les premières peintures rupestres jusqu'à aujourd'hui, l'homme a montré qu'il souhaitait laisser son empreinte, manifester sa présence face à ce temps qui s'écoule et qui marque nos vies. Cette exposition ne propose pas une vision dogmatique, elle n'a pas non plus pour ambition de circonscrire le sujet, très vaste. Elle est conçue comme une balade artistique, une amorce à la découverte ou à la redécouverte des grands mouvements et personnalités qui ont marqué l'art contemporain européen.

Cela paraît difficile mais pourriez-vous présenter en quelques lignes cette exposition ?

A. M. : L'exposition se divise en six sections ; six thématiques qui proposent une entrée sur le temps : le rapport à l'histoire, à l'histoire de l'art, au temps biologique (la naissance, la vie, la mort, l'au-delà), à la mémoire, à l'éternité et à la poésie. Chaque section présente des œuvres d'artistes différents qui constituent chacune une manière d'entrevoir la question présentée. Mon idée était de montrer comment une thématique, somme toute très commune, peut engen-



© Hervé Beurel

Jacques Villeglé, boulevard de la Villette, mars 1971. Affiches lacérées marouflées sur toile, 148 x 152 cm. Collection FRAC Bretagne

drer des questionnements divers, et comment ces questionnements évoluent en fonction des époques.

Le vingtième siècle a vu naître une certaine accélération du temps : le développement technologique, notamment des moyens de communication, la naissance d'internet, des réseaux sociaux nous ont inféodés aux médias, à l'information. Il faut désormais « faire le buzz » pour exister. Le philosophe, Paul Virilio, parle à ce sujet de synchronisation de nos émotions. C'est sur toutes ces métamorphoses, à la fois puissantes et profondes, que cette exposition propose de revenir. Quatre générations d'artistes sont représentées. Des artistes reconnus sur la scène internationale : Christian Boltanski, Gerhard Richter, Jacques Villeglé, Erró, André Masson, Lucio Fontana, Robert Filliou, Dado... côtoient la scène montante : Marie Denis, Laurette Atrux-Tallau, Laurent Grasso...

Le musée Soulages abrite pour quelques mois un laboratoire de pensée incroyable, que l'on peut découvrir jusqu'au 30 avril 2017.

Quel bilan faites-vous pour le musée depuis son ouverture en 2014, et quel rôle particulier joue-t-il dans une ville moyenne comme Rodez ?

Jean-Michel Cosson : Le succès du musée Soulages, couplé avec l'ensemble des deux autres musées (Fenaille et Denys-Puech), se mesure tout d'abord en termes de fréquentation : près de 550 000 visiteurs depuis son ouverture en juin 2014. Un succès qui ne se dément pas, l'année 2016 ayant enregistré 197 794 billets émis, soit une augmentation de 10,6 % par rapport à 2015. Grâce notamment à l'exposition Picasso qui a recueilli plus de 95 000 entrées.

Mais le musée Soulages se lit aussi en termes d'attractivité économique et touristique, résultat d'une politique affirmée de développement de la part de Rodez Agglomération.

Rodez et son agglomération sont devenues une destination touristique nationale et internationale avec une nouvelle notoriété qui se décline dans les labels « Grands sites Midi-Pyrénées et Pays d'Art et d'Histoire ». ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-LOUIS VIGUIER**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Le site Internet : <http://musee-soulages.rodezagglo.fr>
- ▶ Le catalogue de l'exposition (Édition musée Soulages) : 25 €.

DE FRIBOURG À BERLIN, DE MUNICH À HAMBOURG

Les retraités allemands manifestent

À écouter certains « experts », les retraités français actuels et futurs devront accepter de nouvelles mesures drastiques alors que les retraités allemands ont déjà consenti des sacrifices pour pérenniser leur système de retraite. À écouter certains autres « experts », la retraite par points serait la panacée et l'Allemagne d'Angela Merkel le paradis des travailleurs et des retraités...

Les systèmes de retraites allemands et français

sont proches dans leur principe. D'inspiration « bismarckienne » ils sont obligatoires et contributifs ; ils reposent sur les cotisations des salariés et des employeurs versées dans des caisses gérées par les salariés et les employeurs. Ce sont des retraites par répartition.

« Die Rente ist sicher : la retraite est garantie » !

C'est le slogan martelé en 1997 par un ministre du Travail et repris actuellement avec dépit et dérision par les manifestants qui constatent que leur pouvoir d'achat s'est amenuisé au fil des réformes successives. Les revenus des retraités reposent en fait sur trois piliers : d'abord la « rente » qui représente encore 75 à 80 % des revenus des retraités ; le second est constitué par les régimes complémentaires comparables aux retraites Agirc ou Arrco et pour les fonctions publiques à l'Ircantec.



situation des retraitées : 810 euros pour les Françaises et 645 euros pour les Allemandes.

Un écart aussi pour les retraités qui doivent continuer à travailler, 450 000 en France et 900 000 Outre-Rhin. Mais la situation allemande n'est pas homogène ; les retraités des Länder de l'Est trouvent rarement à s'employer alors qu'ils sont ceux dont le revenu est le plus faible : la valeur du point qui sert de base au calcul de la retraite est par exemple de 28,66 euros chez eux et de 30,45 à l'Ouest.

Des retraité.e.s qui manifestent

Le mouvement est parti d'une initiative citoyenne « de retraité.e.s en colère » de Berlin-Ouest et de Berlin-Est : en 2014, ils ont organisé une manifestation à Berlin et lancé une pétition nationale pour l'égalité de traitement des retraités et des retraitées, pour l'égalité entre l'Est et de l'Ouest et une pension mensuelle de 1 250 euros minimum. En 2015, les syndicats Verdi et IG Metall ont pris le relais en exigeant la revalorisation des pensions, leur indexation sur les salaires. Liant fortement salaire et retraites avec le mot d'ordre « un bon travail pour une bonne retraite », ils refusent la guerre entre générations. Et la lutte a commencé déjà à porter ses fruits. ■

JEAN-PIERRE BILLOT

Page réalisée avec le concours de Geniève Guerrini et Marcel Thudor

MERCI BISMARCK ?

Pour Bismarck, le mouvement ouvrier naissant est l'ennemi de l'intérieur ; après avoir fait voter un arsenal répressif (loi dites « Sozialistengesetz » de 1878), il entreprend à partir de 1880 d'acheter la paix sociale en mettant en place un véritable système d'assurances sociales : assurances maladie, accident, vieillesse et invalidité. La retraite est mise en place dans le Reich en 1889 : son financement est garanti par l'État qui doit en être le gestionnaire mais le chancelier ne réussit pas à imposer sa volonté de contrôle sur les caisses de retraites : elles sont dès l'origine cogérées par les salariés et les employeurs.



Pauvreté.

Un troisième est constitué par un dispositif d'épargne retraite individuel et privé. Depuis la réforme de 2002, les gouvernements allemands successifs ont pris de nombreuses mesures fiscales ou réglementaires pour assurer le développement de ce dernier dispositif au détriment des retraites par répartition ; ces choix ont évidemment pénalisé les salariés les plus pauvres et n'ont en rien contribué à « garantir les retraites ».

Un pays riche, des retraité.e.s pauvres

L'Allemagne compte 21 millions de retraités dont 3,5 millions vivent au-dessous du seuil de pauvreté ; en France les chiffres sont respectivement de 15,6 millions et d'1 million. Pour les hommes, les moyennes du montant brut mensuel des retraites de droit direct (hors pension de réversion) sont similaires : 1 600 euros environ. Mais la moyenne de toutes les pensions est de 1 250 euros en France, de 1 070 en Allemagne ; cet écart se retrouve dans la



Une Allemagne riche, des retraité.e.s pauvres.



« Vous aussi vous allez vieillir. »

DE BISMARCK À SCHRÖDER ET MERKEL

Le système bismarckien a survécu aux krachs boursiers des années 30, aux guerres, à Hitler, en RFA et en RDA, mais il est depuis vingt ans mis à mal par des réformes libérales successives.

- **1992** : retraite par points, un changement du mode de calcul des annuités.
- **1997-1998** : recul progressif de l'âge « légal »⁽¹⁾ de départ en retraite de 60 à 65 puis 67 ans.
- **2000-2002** : passage progressif de 35

à 45 annuités. Création d'un troisième pilier, le « Riester » qui ouvre la voie à la privatisation des retraites.

- **2004** : indexation de la retraite sur la démographie soit une baisse programmée des niveaux de pensions⁽²⁾.
- **2014** : le gouvernement de coalition envisage de passer l'âge de départ de 67 à 70 ans.
- **2016** : sous la pression des manifestations, le SPD refuse la mesure.

(1) L'âge effectif du départ en retraite est actuellement de 62-63 ans.

(2) En 1957 pour 100 cotisants il y avait 17 retraités ; en 2005 ils étaient 32 et devraient être 52 en 2030 sauf inversion brutale de la natalité ou apport massif de main-d'œuvre immigrée.

MAIRE REBELLE

¡Ay Carmena!

Élue, à la surprise générale, maire de Madrid en 2015 à la tête d'une plate-forme citoyenne, Manuela Carmena est une des figures du renouveau politique qui s'est manifesté par la victoire de plates-formes citoyennes municipales dans les plus grandes villes d'Espagne.



© DR

Manuela Carmena

**« À des contre-attaques enragées, nous devons résister !
Oh Carmela, oh Carmela ! »**

Extrait de « El paso del Ebro »

POUR EN SAVOIR PLUS

- Parce que les choses peuvent être différentes, Manuela Carmena, Indigène Éditions, 2016.
- Entretien avec Ludovic Lamant (Mediapart) : <https://www.youtube.com/watch?v=uoicBRY2Axw>
- Squatter le pouvoir, Les Mairies Rebelles d'Espagne, Ludovic Lamant, La Découverte, 2016.

Née en 1944, Manuela, ancienne magistrate, a un long passé d'opposition au franquisme, raison pour laquelle elle avait adhéré au Parti Communiste en 1965. En 1977, elle a échappé à un attentat d'extrême droite contre son bureau d'avocats où cinq de ses collègues ont péri. Après avoir milité dans des associations (« Juges pour la démocratie », « Mères contre la Drogue »...), elle a pris sa retraite, vendant dans une boutique d'économie solidaire des vêtements fabriqués par des détenus. « *Je passais du bon temps à la retraite et ça a été une décision difficile à prendre* ».

En effet pourquoi une retraitée qui n'aime pas les meetings, ni les inaugurations, a-t-elle été amenée à être candidate à la mairie de la capitale espagnole ?

Portée par la puissance du mouvement social et par la nouveauté issue du mouvement des Indignés de 2011, Manuela s'est laissé convaincre qu'il y avait une occasion de faire de la politique autrement pour une gestion municipale au service du plus grand nombre.

Elle défend une conception de la « politique occasionnelle » dénuée de toute perspective carriériste : « *Un citoyen peut être amené à consacrer une partie de sa vie à la politique sans pour autant résumer sa vie à la politique* ».

Avec la condition que les citoyens soient les acteurs de la politique « *Vous voulez que je sois maire, mais c'est vous qui le serez. Ne vous débinez pas !* ».

Un clip vidéo de campagne montrant des citoyens partageant leur visage avec celui de Manuela symbolise cette culture politique à la fois horizontale et incarnée par des leaders charismatiques.

Bien sûr, ce pari est difficile à tenir, mais c'est ce projet qui a attiré 42 % des électeurs.

Rejetant l'image du retraité ne vivant que sur son passé, Manuela résume la fonction de transmission des anciennes générations : « *De la même façon que nous devons prendre soin de nos innovateurs sociaux, nous devons aussi prendre soin de ces sages issus du monde social, ces personnes qui comme moi ont de l'expérience, de la sagesse, et je dirais aussi des cicatrices qui peuvent s'avérer utiles pour les plus jeunes* ».

On ne peut transmettre qu'en s'intéressant au nouveau : c'est ce paradoxe qui explique sans doute que des mouvements portés par les jeunes puissent être représentés par un Sanders ou par un Corbyn. ■

DANIEL RALLET